

# COLLOQUE

## CONSOMMATION ET BIEN-ETRE

### CONSOMMER AUTREMENT POUR VIVRE MIEUX SUR UNE PLANÈTE PRESERVEE

#### OUVERTURE

**CONSOMMER AUTREMENT POUR VIVRE MIEUX SUR UNE PLANÈTE PRÉSERVÉE MARIE OLIVE-OTTO, CHEFFE DU BUREAU DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION RESPONSABLES**

Bonjour à tous, et merci d'être venus si nombreux. C'est la preuve que ce sujet intéresse. Cet événement est organisé en partenariat avec l'INC.

Le Commissariat général au développement général occupe une position particulière au sein du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ce qui lui permet d'aborder des sujets nouveaux et d'effectuer de la recherche.

Ce colloque abordera deux thèmes :

- dans une première partie, nous allons nous interroger sur la propension de nos sociétés dites avancées à consommer toujours plus. Selon l'économiste Richard EASTERLIN, il n'existe pas de corrélation entre l'augmentation du PIB d'un pays et le bien-être d'une société ;
- Dans un deuxième temps, nous verrons des exemples concrets d'entreprises qui permettent aux consommateurs de consommer en connaissance de cause.

Ces sujets s'inscrivent dans un contexte porteur sur le plan environnemental. Un groupe de travail de l'ONU appelé IBPES a publié un rapport selon lequel pour restaurer les écosystèmes mis à mal par les humains, il faut changer les modes de consommation et de vie. Cela doit se faire à l'échelle européenne et mondiale.

Ce colloque s'inscrit aussi dans les objectifs de développement durable de l'ONU. L'objectif 12 porte en effet sur les questions de production et de consommation responsable et enjoint à trouver un équilibre entre bien-être matériel et bien-être moral. Il faut cesser de penser que les deux sont toujours liés.

Ce colloque peut aussi être rattaché au Grand Débat national, qui a montré que les questions d'environnement et d'information des consommateurs sont au cœur des préoccupations des Français.

Un projet de loi sur l'Économie circulaire devrait être présenté en Conseil des ministres au début du mois de juillet. Il porte entre autres sur le gaspillage et l'indice de réparabilité. Il faut inciter les consommateurs et les producteurs à faire réparer les objets et à les construire de manière plus durable. Cette loi devrait être publiée en 2020.